

famille. Si l'attitude de notre société n'était pas aussi rétrograde, c'est là une mesure que nous devrions prendre. Dans certains pays comme le Mexique, les détenus peuvent recevoir la visite de leur conjoint, non point à titre de récompense, comme nous pourrions le faire au Canada; c'est un droit qui leur est accordé. Il faudrait qu'un prisonnier mexicain se livre à de bien graves excès pour perdre ce droit.

Une question, dès lors, se pose: que ferons-nous pour les prisonniers célibataires? Ce point mérite d'être soigneusement examiné, mais je n'aurais pas d'objection à ce qu'on admette des prostituées dans les prisons, si cela ne les offusque pas. La société devrait faire quelque chose pour empêcher que ceux qui sortent de prison ne soient des homosexuels en puissance. Ceux qui font l'autruche et déclarent que ce problème n'existe pas dans les prisons ne peuvent se représenter les familles qui souffrent ou les foyers détruits quant les détenus sont libérés.

Nous devrions tout au moins avoir un système permettant aux détenus de sortir en fin de semaine pendant quelques mois avant l'expiration de leur peine. Ils pourraient de cette façon s'habituer de nouveau à vivre avec leur famille. Imaginez le problème d'un homme qui quitte la prison après s'y être adonné à l'homosexualité pendant dix ans, ou même cinq ans, pour aller ensuite vivre avec sa femme et sa famille. Ce ne sont pas des homosexuels au sens propre du mot. Ils sont bi-sexuels.

Tout élément de la société qui vit en vase clos, tel les écoles de garçons, les séminaires, la marine, où les hommes sont en contact étroit, voit le développement de bien des bisexuels. Il faudrait songer à ce problème et voir assez loin pour tenter de le résoudre dans nos pénitenciers. Dans les modifications prévues au Code criminel on tente d'éliminer quelques-uns des problèmes des individus qui servent leur peine dans ces institutions. C'est là un autre problème auquel le premier ministre (M. Trudeau) devrait s'arrêter, en tant que défenseur d'une société juste, surtout s'il veut vraiment réformer ceux qui, dans notre société actuelle, ne sont pas normaux.

Plus tôt dans la journée quelqu'un m'a demandé pourquoi il se passe à Montréal des choses comme celles qu'on y a vues hier. Tout simplement parce que bien des gens ne peuvent autrement donner cours à leurs inclinations. Les jeunes qui mènent bon nombre des révoltes violentes de nos jours sont les mêmes

[M. Peters.]

jeunes gens sur qui on a épinglé des médailles il y a 25 ans. Ce sont eux qui ont capturé les tranchées quand personne d'autres n'osait en sortir la tête. Ce sont eux qui ont piloté les avions et abattu les appareils de l'ennemi. Ce sont ces jeunes avec qui nous avons des ennuis maintenant.

Même si le bill contient bien des choses de valeur, bien d'autres en sont exclues. Hier soir, je lisais dans un journal que la Gendarmerie royale s'occupe dans la ville de Toronto de 15 ou 20 délits ayant trait à la marijuana, qui est un stupéfiant. Lorsqu'on l'a d'abord inscrite sur la liste mondiale des stupéfiants, cela a créé un tas d'histoires parce que certains pays estiment que ce n'est pas un stupéfiant. Mais les pays producteurs de cocaïne et d'héroïne ont menacé de ne pas signer le traité international si la marijuana n'était pas incluse dans la liste.

On a fait bien peu de recherche sur la marijuana. J'oserais dire que, dans la plupart des cas, elle n'est pas aussi dangereuse que l'alcool. Elle est moins dangereuse que le L.S.D., et probablement pas beaucoup plus dangereuse que le tabac. Le monde semble assez sinistre tant qu'on n'a pas fumé sa première cigarette, puis ça va mieux. Je sais que certaines maîtresses de maison sont plutôt déprimées le matin. Je ne dis pas qu'il faudrait les tirer du lit, mais je sais qu'il est parfois très difficile de leur parler avant qu'elles aient bu leur première tasse de café. Le café est aussi une drogue. La caféine pose actuellement un très grave problème. Quiconque souffre du cœur connaît l'effet de la caféine. La marijuana a aussi ses effets particuliers; c'est indubitable, mais nous avons fait très peu étudier la question. Toutefois, la Gendarmerie royale du Canada pourchasse les enfants des écoles secondaires. On me dit que dans certaines, de 40 à 50 p. 100 des élèves font usage de marijuana. J'en ai parlé avec les enfants et je suis loin d'être convaincu que le pourcentage soit aussi élevé. Les enfants peuvent vous dire quels sont les trafiquants. Cependant, la Gendarmerie s'affaire et les enfants qui, autrement, ne voudraient pas y toucher, veulent en essayer. J'en ai fait l'expérience il y a des années et, quant à moi, je trouve cette cigarette très désagréable. Le goût en est terrible et l'odeur très âcre. La marchandise ne vaut pas son prix.

• (5.40 p.m.)

On me dit qu'il faut fumer la marijuana pendant un certain temps avant d'y prendre goût. Ça goûte assez mauvais. C'est pire que